

Au loin s'en vont les bibliothèques

AMANDINE WALLON

AMANDINE PLUCHET

COLETTE GRAVIER

MADELEINE GEROUDET

ALBANE LEJEUNE

Élèves conservateurs à l'Enssib (DCB 21).

● Il a été demandé à chaque auteur de rassembler dans sa contribution l'ensemble des arguments à charge ou à décharge sur le sujet considéré. En l'occurrence, il convient de lire ce texte en regard de : « Les bibliothèques se cachent pour mourir », p. 15-22.

La question de la fin des bibliothèques est à la fois relativement ancienne¹ et récurrente dans le monde professionnel, toute nouvelle avancée technologique charriant son lot d'appréhensions². Mais aujourd'hui, c'est avec encore plus d'acuité qu'elle se pose : à l'heure d'internet, peut-on envisager sérieusement de vivre sans bibliothèque ?

Malgré des décennies de questionnements, il faut bien faire le constat que les bibliothèques sont loin d'avoir disparu de la Cité. Elles ont certes changé et continueront à le faire, mais leur avenir n'est pas compromis. Les transformations du monde de l'information induites par internet leur confèrent bien plutôt de nouvelles missions et une nouvelle pertinence.

Concomitamment à cette reconnaissance et à ce renforcement de leurs compétences informationnelles, les bibliothèques se voient investies d'un rôle à jouer de première envergure dans le champ culturel comme social. « Lieux bourdonnants de vie³ », les bibliothèques seront.

Des missions qui perdurent

Avec la banalisation d'internet et l'importance croissante du numérique, s'est opérée une véritable révolution des technologies et des mentalités. Le bouleversement est tel que le livre « comme unité donnée, comme modèle herméneutique et technique de conservation et de partage »⁴, pourtant multi-séculaire, paraît aujourd'hui menacé. Plus globalement, c'est l'exclusivité de la mise à disposition – gratuite, à destination du plus grand nombre – de l'information et des connaissances qui semble échapper aux bibliothèques. Est-ce à dire que nous assistons à la fin de « l'ordre des livres⁵ » ? L'avènement de la société de l'information signe-t-il la mort des bibliothèques ? En réalité, le livre papier a encore de beaux jours devant lui et le numérique, loin de tuer la bibliothèque, la conforte dans ses missions essentielles.

Le livre papier a encore de l'avenir

En ces temps de nomadisme digital, d'hyper-connectivité et de dématérialisation galopante, l'attachement au livre papier est paradoxalement tenace.

La préférence de la lecture sur papier à la lecture sur écrans ne se dément pas, notamment pour la lec-

1. En 1991 déjà, Julien Van Borm s'interrogeait en ces termes : « Les télécommunications, fin de la bibliothèque traditionnelle ? » Julien Van Borm, *Les télécommunications, fin de la bibliothèque traditionnelle ?*, Paris, CNPCF, 1991.

2. « Si nous nous penchons [...] sur la littérature professionnelle des trente dernières années, nous trouverons non pas des articles qui, en toute logique, détailleraient l'apparition de nouveautés technologiques, mais un très grand nombre d'avertissements sur les changements drastiques que nous réserve le futur. » Lluís M. Anglada i de Ferrer, « Le futur des bibliothèques se décide aujourd'hui : un point de vue espagnol », *BBF*, 2011, n° 6, p. 65. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0064-009>

3. Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels », *BBF*, 2010, n° 4, p. 57-63. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

4. Florian Forestier, *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*, mémoire d'étude DCB, Villeurbanne, Enssib, 2010, p. 16. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48194

5. Roger Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992.

* Le titre de cet article est d'après *Au loin s'en vont les nuages*, film d'Aki Kaurismäki, 1996.

ture plaisir. Les enquêtes réalisées par Ipsos⁶ entre 2009 et 2011 montrent que l'intérêt des Français pour la lecture de livres numériques ne progresse pas (stagnation à 16 %). Le constat est étayé par les expériences récentes menées en bibliothèque, comme par exemple, entre novembre 2010 et avril 2011, dans les sept établissements des Yvelines et du Val-d'Oise où 161 personnes ont pu emprunter et tester 23 liseuses. Si « toutes reconnaissent l'utilité de la tablette [...] lors des déplacements », pour elles « rien ne remplace "le contact" physique avec le livre⁷ ». Relativement à l'acte d'achat, le livre papier devance toujours d'une bonne longueur le numérique. Début 2011, celui-ci ne représentait ainsi que 0,5 % du chiffre d'affaires de l'édition. Si parfait que devienne le livre électronique, il y aura toujours des inconditionnels du papier, car rien ne vaut la sensation physique du livre, « l'excitation du contact⁸ ».

De par sa forme matérielle, donc, et de par son contenu, le livre fait partie intégrante du patrimoine, notion au succès grandissant depuis les années 1980. Le patrimoine écrit et graphique n'est plus apprécié des seuls connaisseurs, mais « "parle" à nos contemporains⁹ ». Aussi les bibliothèques, non contentes de protéger une part importante de ces trésors¹⁰,

mènent-elles des actions culturelles destinées à valoriser leurs collections patrimoniales. Le succès est à la clé, comme à Angers où l'exposition « Splendeur de l'enluminure, le roi René et les livres », a attiré 52 000 visiteurs en 2009-2010. À l'âge du numérique, les bibliothèques ont tout à gagner en multipliant ces événements culturels, rencontres, ateliers ou conférences autour du livre. « En effet, dans l'acquisition des savoirs ou du goût, aucun processus virtuel ne remplacera complètement l'expérience d'un lieu, de la matérialité des objets, de l'émotion collective¹¹. »

La bibliothèque a aussi à faire avec la conservation des livres papier, véritable enjeu d'avenir. Jean-Pierre Siméon, pour qui les bibliothèques publiques se voient dépossédées de toutes leurs prérogatives par le monde numérique, défend ainsi l'idée qu'elles détiennent la « fonction subsistante » de conserver et transmettre les livres « dont l'absorption par le virtuel nuirait gravement à leur valeur et leur usage¹² ». Comme « l'on ne peut envisager avant longtemps une situation où l'électronique se substituerait complètement à l'imprimé¹³ », tant « les méthodes [de la migration] sont encore mal connues et les coûts importants¹⁴ », seules les bibliothèques garantissent effectivement aujourd'hui l'accès à tous ces imprimés accumulés dans les rayonnages¹⁵. En raison d'une certaine fragilité du papier, le numérique a pu apparaître comme le processus idéal pour sauver de la destruction la presse et les livres anciens. Mais il ne faudrait pas

oublier pour autant l'intérêt de conserver les textes dans leurs différentes formes¹⁶. La poursuite du dépôt légal papier¹⁷ est d'autant plus cruciale que la pérennité des documents numériques reste discutée. C'est aussi le meilleur moyen pour empêcher que les œuvres soient confisquées par une élite ayant seule les moyens de payer pour y avoir accès. La « dimension patrimoniale et conservatoire des bibliothèques » est donc plus actuelle que jamais¹⁸.

En même temps, il ne saurait être question de condamner le livre à ne plus être qu'un « artefact de collection¹⁹ ». Le livre et le numérique ont leurs caractéristiques propres et leurs usages. L'un ne chasse pas l'autre. « C'est "l'hybridation" qui est la règle entre pratiques et objets successivement apparus, non la substitution : la télévision n'a pas tué la radio ni celle-ci la presse écrite²⁰. » Ainsi peut-on considérer le livre électronique non comme un dépassement, mais bien plutôt comme un prolongement du livre papier, offrant la possibilité de disposer d'une infinité de textes avec du contenu enrichi. Le livre papier, quant à lui, reste, de par sa forme physique, le marqueur d'identification des textes. « Sur l'écran d'un ordinateur, tout texte, tout document est apatride,

6. Ipsos MediaCT, « Notoriété et usage du livre numérique », mars 2011 [enquête réalisée en janvier 2011 pour *Livres Hebdo*] : www.ipsos.fr/ipsos-mediact/actualites/livre-numerique-8-lecteurs-en-2011 ; Ipsos MediaCT, « Le livre sera-t-il numérique ? », avril 2010 [étude de cadrage réalisée de septembre 2009 à février 2010 pour le Centre national du livre] : www.centrenationaldulivre.fr/?Le-livre-sera-t-il-numerique

7. Le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France, « Le prêt de liseuses en bibliothèque » : www.lemotif.fr/fr/e-motif/pre-t-de-liseuses

8. Robert Darnton, *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*, Paris, Gallimard, 2011, p. 139.

9. Claude Poissonot, « Bibliothèque et patrimoine : du présent vers le passé », blog *Livres Hebdo* : www.livreshebdo.fr/weblog/claude-poissonot/23.aspx?date=01/05/2010

10. « On évalue les richesses des bibliothèques françaises en ce domaine à environ 65 millions de documents patrimoniaux. » Centre national du livre, « Le patrimoine écrit des bibliothèques françaises », 25 avril 2008 : www.centrenationaldulivre.fr/?Le-patrimoine-ecrit-dess

11. Denis Bruckmann, introduction au dossier « Les bibliothèques et la grande peur du numérique », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, janvier-mars 2012, n° 61, p. 13.

12. Jean-Pierre Siméon, « La bibliothèque subsistante », *Bibliothèque(s)*, n° 49, mai 2010.

13. Pierre Carbone, « Les bibliothèques ou la mémoire mobilisée », *Les cahiers du numérique*, 2010, vol. 6, n° 3, p. 39-47.

14. *Ibid.*

15. « Quelques chiffres donnent une idée de la richesse des collections de la BnF : 250 000 manuscrits, 14 millions de livres, 1 million de documents sonores, 250 000 films... » Stéphanie Legrand, « Faire découvrir à tous l'histoire de la BnF en visitant le site François Mitterrand », blog *BnF pour tous, un patrimoine à partager*, 21 février 2011 : http://blog.bnf.fr/diversification_publics/wp-trackback.php?p=19

16. « Aussi fondamental que soit l'accès à des textes sous une forme numérique, ce qui se trouve néanmoins renforcé par cette numérisation, c'est le rôle de conservation patrimoniale des formes successives que les textes ont eues pour leurs lecteurs successifs. » Roger Chartier, « Le livre : son passé, son avenir », entretien avec Ivan Jablonka, 29 septembre 2008 : www.laviedesidees.fr/Le-livre-son-passe-son-avenir.html

17. En 2011, ce sont plus de 70 000 livres et 311 000 périodiques qui sont entrés à la BnF par le dépôt légal. Voir à ce sujet les chiffres clés de la BnF – Pour les professionnels, « Qu'est-ce que le dépôt légal ? », 2 mars 2012 : www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal_definition/s depot_legal_bnf_chiffres.html?first_Art=non

18. Roger Chartier, *ibid.*

19. Hervé Fischer, « L'avenir des bibliothèques publiques à l'âge du numérique », *Ifla*, 16 septembre 2008 : <http://archive.ifla.org/IV/ifla74/papers/089-Fischer-fr.pdf>

20. Françoise Massit-Folléa, « Usages des technologies de l'information et de la communication : acquis et perspectives de la recherche », *Le Français dans le monde*, numéro spécial, janvier 2002.

solitaire, difficile à lire, à consulter, difficile à saisir dans sa singularité, difficile à "choisir"²¹. » Dans ce contexte, la bibliothèque révèle tout son intérêt : parce qu'elle propose une offre structurée, tirant parti de la complémentarité de l'imprimé et de l'électronique, elle permet au lecteur de s'ouvrir à une compréhension du texte et du monde ; elle devient « vecteur[r] d'une intelligibilité partageable²² ». Reste toutefois à interroger la nouvelle évidence du numérique. Car n'est-ce pas faire miroiter une illusion que de donner à penser que la connaissance mondiale est à la portée d'un clic ?

Internet ne peut se substituer à la bibliothèque

Il paraît banal aujourd'hui, pour s'informer, se cultiver, communiquer, de recourir à internet²³. Mais un tel constat ne vaut que dans un village global très occidentalisé.

Internet n'est pas encore pour tout le monde : la fracture numérique est une réalité. De graves inégalités²⁴ persistent dans l'accès et la maîtrise du savoir²⁵. Seuls 2,3 milliards d'individus ont accès au « réseau des réseaux », ce qui représente moins d'un tiers de la population mondiale²⁶. Quand le coût d'une connexion est

trop élevé, quand les compétences informatiques font défaut²⁷, la problématique de la lecture numérique ne se pose pas. Face à ces défis, les bibliothèques ont un rôle à jouer qui va au-delà de l'informatisation des établissements et de la mise à disposition de la population d'un accès aux TIC²⁸. Elles doivent s'affirmer pleinement comme « outils de développement, d'éducation et de progrès²⁹ » – ce qui passe notamment par la création de contenus numériques en langue locale³⁰.

Autre mythe : sur internet, tout serait accessible immédiatement et gratuitement. Il faut d'abord rappeler que « sur internet, le libre accès à notre héritage culturel ne s'exerce en général que jusqu'au 1^{er} janvier 1923, date à compter de laquelle un nombre important d'ouvrages restent soumis aux lois sur le copyright³¹ ». De surcroît, les éditeurs se sont emparés du marché de l'information (surtout scientifique et technique), véritable manne financière. L'accès aux revues scientifiques, bases de données et œuvres sous droit est onéreux. Seules les bibliothèques, regroupées au sein de consortiums³² – et non les usagers à titre individuel – sont en mesure de négocier des tarifs

avec les éditeurs et fournisseurs. Les utilisateurs ne peuvent avoir accès à ces ressources numériques payantes que par l'intermédiaire des bibliothèques, qui se voient dès lors renforcées dans leurs missions premières de diffusion et de partage des connaissances.

Il est indéniable que le numérique change la donne informationnelle de manière importante, notamment « en termes de production d'informations ou de savoir, de diffusion, de stockage, etc.³³ ». Cependant, « à échelle humaine, on n'aura pas encore accès à l'ensemble de la production intellectuelle et scientifique sous forme numérique³⁴ ». Autrement dit, « le tout numérique n'est pas pour demain³⁵ ». « [...] Il n'y aura pas de grand changement, si ce n'est à la mesure de l'évolution des habitudes des usagers³⁶. » Les bibliothèques doivent simplement continuer à s'adapter. « Les missions, les services rendus par les bibliothèques restent les mêmes : sélectionner, permettre l'accès, informer, diffuser, préserver. Ce qui change ce sont les supports³⁷ », et ces derniers « ne sont que des moyens, et pas une fin en soi³⁸ ». En outre, les bibliothèques disposent d'une capacité d'anticipation notable. Elles n'ont pas attendu l'émergence du web 2.0 pour « développer des outils collaboratifs, des bases de données communes, des bibliothèques en réseau, du prêt entre bibliothèques, des réservations en ligne, des livres qui circulent et nous brûlent les doigts, des clubs de lecture et

21. Florian Forestier, *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*, op. cit.

22. *Ibid.*

23. Olivier Donnat, « Pratiques culturelles et usages d'internet », *Culture Études*, 2007, n° 3 : « Les fonctions d'échange de courriels, d'information et de documentation constituent en quelque sorte "l'internet de base" » : www2.culture.gouv.fr/deps/fr/pratiquesinternet.pdf

24. Sur ce point, on se reportera au dossier de La Documentation française, « Internet dans le monde », et plus particulièrement à la partie intitulée « Lutte contre la fracture numérique dans le monde », 3 novembre 2011 : www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/internet-monde-index.shtml

25. Ces inégalités seront difficilement comblées d'ici 2015. Pourtant, lors de la réunion du Sommet mondial sur la société de l'information à Genève en 2003, l'objectif fixé était de « connecter les non-connectés à l'horizon 2015 ».

26. Soit 32,7 %, selon les estimations de l'Internet World Stats au 31 décembre 2011 : www.internetworldstats.com/stats.htm

27. À ce propos, on peut consulter la recension du rapport du Centre d'analyse stratégique (CAS) d'avril 2011 faite par Laurent Checola dans son article « Un rapport décrit les trois "fossés numériques" en France », *Le Monde.fr*, 20 avril 2011 : www.lemonde.fr/technologies/article/2011/04/20/un-rapport-decrit-les-trois-fosses-numeriques-en-france_1510566_651865.html

28. Voir l'exemple de projet de développement autour du livre mené de 2001 à 2007 par Marie-Paule Huet en Guinée, « Coopération bilatérale autour du livre : l'exemple de la Guinée », *Collaborations Nord-Sud, TIC et bibliothèques : état des lieux, programmes institutionnels, présentation d'expériences*. Actes du colloque du 3 avril 2008, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, DL 2009.

29. Hervé Fischer, art. cité.

30. C'est justement dans la perspective de contribuer à la variété linguistique sur internet que s'inscrivent les bibliothèques numériques nationales et européennes. Voir à ce sujet Roger Chartier, art. cité en note 16.

31. Robert Darnton, « La bibliothèque universelle, de Voltaire à Google », *Le Monde diplomatique*, mars 2009 : www.monde-diplomatique.fr/2009/03/DARNTON/16871

32. Le plus important étant Couperin, Consortium universitaire de publications périodiques numérique, constitué en 1999 : www.couperin.org

33. « Il ne faut pas tomber dans la fracture numérique : les infos riches et les infos pauvres, ceux qui savent se servir de l'information numérique et ceux qui ne savent pas, ou moins bien », interview d'Anne-Marie Bertrand accordée à Millénaire 3, le Centre Ressources Prospective du Grand Lyon, 18 janvier 2009 : www.millenaire3.com/Anne-Marie-BERTRAND-Il-ne-faut-pas-tomber-dan.122+M5d97716ff86.o.html

34. *Ibid.*

35. Denis Bruckmann, art. cité.

36. Rosa Regas, romancière et ancienne directrice de la Bibliothèque nationale d'Espagne : « El difícil adiós del universo Gutenberg », par Daniel Salgado, *El País*, 10 décembre 2008.

37. Michael A. Keller, « L'avenir des livres, des bibliothèques de recherche et de l'édition intellectuelle », *BBF*, 2011, n° 6, p. 6-26. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0006-001>

38. Lluís M. Anglada i de Ferrer, art. cité.

*d'échanges d'idées, des mots partagés*³⁹ ». Les bibliothèques ne subissent pas le numérique, elles le pensent.

Malgré de nombreux points de rencontre et de complémentarité, internet et les bibliothèques se différencient sur un point : la notion de conservation. « *Les bibliothèques sont depuis l'Antiquité des institutions de conservation et de transmission de l'écrit, le support de notre mémoire*⁴⁰. » C'est justement au travers des questions de mémoire et d'accès aux connaissances – indispensables pour pouvoir faire et écrire l'histoire – que se découvre la nécessité de la bibliothèque. À l'opposé, on peut faire le constat d'une absence ou presque de mémoire du numérique. « *Faire confiance [au numérique], c'est presser le pas vers une*

*culture destinée à l'oubli*⁴¹. » Les bibliothèques ont réagi à cette tendance en archivant la Toile, œuvrant pour la pérennisation de l'information numérique⁴². Ce sont les bibliothèques nationales qui se sont emparées de la question de l'archivage du web : « *58 % auront adopté une législation sur le dépôt légal du numérique en 2012*⁴³. »

« [...] *Tout (ou presque tout) devient accessible à tous (ou presque tous) par le biais des écrans*⁴⁴. » Les parenthèses ne sont pas là simple digression, puisque « *ou presque tous* » rassemble les laissés-pour-compte de la révolution numérique, alors que « *ou presque tout* » se réfère à ce contenu numérique qu'aucun utilisateur d'internet ne peut

payer. Tant qu'il y aura du « jeu » dans l'information en ligne, tant qu'existera cet interstice du vide que dénonce l'adverbe « presque », les bibliothèques trouveront leur justification.

Le rôle du bibliothécaire renforcé dans le monde de l'information

Au-delà de leurs missions traditionnelles toujours d'actualité, les bibliothèques sont appelées à jouer un rôle majeur au cœur d'une société de l'information en pleine évolution. Alors même qu'il donne l'illusion d'une extrême accessibilité de ses contenus, internet, de par sa structure réticulaire basée sur un enchevêtrement d'informations aussi riches qu'hétérogènes, est instable et désstructuré. Le cheminement d'une recherche documentaire est souvent sinueux, et ne peut être emprunté que par ceux qui en maîtrisent les codes.

39. Luc Jodoin, « La fin du livre, des bibliothèques et du bibliothécaire? », *Bibliobabil*, 26 décembre 2008 : <http://bibliobabil.blogspot.com/2008/12/la-fin-des-bibliothèques-et-du.html>

40. Pierre Carbone, art. cité.

41. Hervé Fischer, art. cité.

42. Hervé Le Crosnier, « De la promesse à la menace. Bibliothèques et accès aux connaissances », *Bibliothèque(s)*, décembre 2007, n° 36.

43. Mireille Lamouroux, « Penser le futur des bibliothèques », *Documentaliste – Sciences de l'Information*, 2011, vol. 48, n° 4, p. 9.

44. Denis Bruckmann, art. cité.

Alors que l'omniprésence d'internet se confirme, tant dans le domaine scientifique que dans la vie quotidienne, la demande d'une médiation entre usagers et contenus devient pressante. Aujourd'hui, « nous avons besoin d'organisations qui facilitent notre rapport avec l'information », insiste Lluís M. Anglada i de Ferrer⁴⁵. Les bibliothécaires, dont le rôle a toujours consisté à « guider les lecteurs vers le savoir désiré parmi l'immensité des connaissances et des supports qui les recèlent⁴⁶ », sont en passe de devenir de véritables « coach[es] de l'information⁴⁷ ». L'activité de cette « nouvelle espèce d'experts qui doivent gérer les modes d'accès au savoir⁴⁸ » se situe au cœur de besoins inédits, induits par le numérique. Pour Jean-Noël Jeanneney, les choses sont claires : avec le numérique, « les bibliothécaires se maintiendront plus que jamais⁴⁹ ».

Comment le bibliothécaire peut-il aider l'utilisateur en quête d'information ? Il s'agit non seulement de lui permettre d'accéder aux contenus, mais également de le former, de lui faire découvrir des chemins de traverse. Ainsi, nombre d'utilisateurs se tournent en premier lieu vers les moteurs de recherche en ligne, outils moins évidents à manier qu'il n'y paraît et dont le *ranking*, principe de hiérarchisation fondé sur un calcul algorithmique supposé traduire l'opinion générale, atteint parfois ses limites dans la pertinence des résultats affichés. En tant que « propulseur de contenus⁵⁰ », le

bibliothécaire travaille à améliorer l'accessibilité de l'information en ligne en la sélectionnant, en la rassemblant et en la structurant. Grâce à une sélection rigoureuse et à l'apport de métadonnées, les bibliothèques affirment leur plus-value dans le domaine du numérique et garantissent la qualité et la diversité de l'offre.

Le rôle de cet expert est indispensable : le choix des sources, et donc la qualité de la recherche, dépendent de sa compétence. En complément des services proposés en présentiel, on a vu se développer ces dernières années une aide à la recherche à distance, à travers les services en ligne de questions – réponses. Le succès remarquable de cette prestation témoigne de la satisfaction des usagers face à une meilleure prise en compte de leurs besoins et de leurs pratiques. Si la réussite de ce service vient confirmer la réalité de la nécessité d'un accompagnement des usagers dans leurs recherches, il n'en demeure pas moins que le contexte hors des murs de l'établissement semble faciliter grandement l'expression de cette demande. Faire appel à l'expertise d'un professionnel de l'information ne semble pas poser de problème dès lors que la médiation se fait dans le contexte renouvelé d'un échange en réseau, ce qui marque une évolution notable et prometteuse dans la relation entre ces deux acteurs.

Comment s'ancrer dans les pratiques de recherche d'une information elle-même en proie à la dématérialisation ? Les bibliothèques ont bien compris l'importance de leur visibilité. « Renforcer les réseaux et communiquer sur leur valeur⁵¹ » est devenu un impératif pour l'institution, attesté par la présence grandissante des bibliothèques sur les réseaux sociaux. Le travail collaboratif s'annonce des plus prometteurs sur le long terme, à l'exemple des bibliothèques finlandaises qui, portées par une forte tradition de coopération, « réseautent pour de meilleurs services⁵² », non seulement

entre elles, mais aussi avec les autres acteurs du champ culturel, musées et archives notamment. Comme le souligne Emmanuelle Bermès, face aux pratiques induites par le numérique, « la convergence entre institutions culturelles devient essentielle : le touriste qui prépare sa visite au musée cherche aussi bien des livres sur Picasso que des reproductions de ses œuvres⁵³ ».

Resource Description and Access (RDA), nouveau code de catalogage en passe de s'imposer dans les bibliothèques, est un outil prometteur pour l'institution, en termes de visibilité, de convergence et de valorisation des contenus. Grâce à un modèle fondé sur l'interopérabilité des données, celles-ci pourront circuler non seulement entre institutions, mais aussi au sein du web de données, qui deviendrait alors une base de données globale grâce à la structuration des informations qu'il recèle. Et c'est précisément cette capacité à proposer aux usagers l'accès à une information choisie avec pertinence et en fonction de leurs besoins qui garantit un brillant avenir au bibliothécaire de l'ère numérique.

Un rôle à jouer dans la société

En plus d'être d'indispensables médiatrices de l'information, les bibliothèques, qui de par leurs missions œuvrent à la diffusion de la connaissance et à l'égalité d'accès au savoir, sont intimement liées aux enjeux politiques et sociaux du monde qui les entoure. « Or, les mutations socio-économiques ne remettent pas en cause les fondements démocratiques de notre société⁵⁴. » La notion de service public que s'attachent à garantir les biblio-

45. Lluís M. Anglada i de Ferrer, art. cité.

46. Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, Paris, Mille et une nuits, 2010, p. 49.

47. Joachim Schöpfel, « L'avenir du métier de bibliothécaire », *Archimag*. Guide pratique 42 : « Bibliothèques, les nouveaux usages », Serda, 2011, p. 62-66. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49502

48. Michel Melot, « Archivistes, documentalistes, bibliothécaires : compétences, missions et intérêts communs », *BBF*, n° 5, 2005, p. 9-12. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-05-0009-003>

49. Jean-Noël Jeanneney, *op. cit.*

50. Silvère Mercier, au cours du débat « L'impact du numérique sur le métier et les compétences des bibliothécaires », Salon du livre de Paris, 18 mars 2011, cité par *Livreshebdo.fr* : www.livreshebdo.fr/LHETVous/bibliotheques/actualites/les-bibliothecaires-doivent-devenir-des-propulseurs-de-contenus/6327.aspx

51. Mireille Lamouroux, « Penser le futur des bibliothèques », *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2011, vol. 48, n° 4, p. 9.

52. Kristiina Hormia-Poutanen, « Les bibliothèques finlandaises réseautent pour de meilleurs services : la Bibliothèque nationale

comme centre de ressources », *BBF*, 2011, n° 6, p. 80-84. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0080-012>

53. Emmanuelle Bermès, « Bibliothèques, archives et musées : l'enjeu de la convergence des données du patrimoine culturel », *Documentaliste – Sciences de l'information*, vol. 48, n° 4, p. 45-47.

54. Anna Galluzzi, « L'avenir des bibliothèques publiques : risques et opportunités », *BBF*, 2011, n° 6, p. 75-79. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0075-011>

thèques reste donc un élément fondamental de la vie sociale.

Internet, que l'on associe volontiers à l'idée de progrès en matière d'accessibilité à l'information, ne saurait pourtant se substituer aux bibliothèques comme garant de l'égalité d'accès à l'information et à la culture. Dans les régions du monde où la vie politique n'est pas libre, et où de surcroît l'usage d'internet est peu développé, les bibliothèques font office de véritable « *source d'information politique*⁵⁵ », comme le souligne Nafiz Zaman Shuva dans le cas du Bangladesh. De même dans nos sociétés occidentales, où le livre, bien qu'accessible, n'en reste pas moins cher, surtout en temps de crise, le recours au prêt en bibliothèque se révèle indispensable pour bon nombre de lecteurs⁵⁶. En témoigne l'accroissement de la fréquentation des bibliothèques municipales⁵⁷, en France mais aussi aux États-Unis, où « *la crise économique a dopé la fréquentation de ces établissements, considérés par les Américains comme un service indispensable*⁵⁸ » et où les populations les plus vulnérables « *baissent leurs dépenses culturelles, mais augmentent leur fréquentation de la bibliothèque*⁵⁹ ». Économique, mais aussi écologique⁶⁰, le prêt de livres semble avoir un bel avenir devant lui.

Mais le rôle des bibliothèques dans la défense de l'égalité d'accès à la connaissance ne se limite pas au livre. Face aux tarifs d'abonnement exorbitants pratiqués par certains éditeurs, pour des bases de données en ligne

devenues indispensables au monde de la recherche, les bibliothèques universitaires se sont regroupées en consortiums de manière à pouvoir mieux peser dans la négociation. Enfin, en termes d'accessibilité, la bibliothèque est désignée par la loi Dadvsi⁶¹ comme garante de l'exception de reproduction destinée aux personnes handicapées, disposition fondamentale pour la défense d'une autre forme d'égalité.

Les bibliothèques s'attachent depuis longtemps à transmettre le goût de la lecture aux enfants comme aux adultes, luttant par là même contre l'illettrisme. À l'ère d'internet, l'enjeu éducatif se porte désormais sur l'autonomisation de l'apprenant. D'où le succès des *learning centers*, qui renouvellent « *la relation entre formation et bibliothèques* » grâce à « *l'intégration entre l'enseignement (teaching), l'acquisition de connaissances (learning), la documentation et la formation aux technologies (training)*⁶² » et viennent confirmer l'avenir des bibliothèques universitaires, qualifiées de « *cœur battant de l'université* » par Robert Darnton.

La place essentielle des bibliothèques dans nos sociétés tient à la diversité des services offerts. Nombre d'usagers pour qui le coût d'une connexion personnelle serait inabordable viennent à la bibliothèque dans le but de consulter internet⁶³, dans leurs démarches administratives ou pour une recherche d'emploi. La bibliothèque se positionne alors comme un maillon dans le dispositif de lutte contre le « *fossé numérique qui se creuse*⁶⁴ ». Des partenariats se développent entre bibliothèques et acteurs

du champ social tels que les PMI (protection maternelle et infantile) ou Pôle emploi, sous forme d'ateliers de rédaction de CV et lettres de motivation. La Cité des métiers d'Universcience, pôle de conseil et d'information sur l'emploi, s'appuie ainsi sur un ensemble d'une quinzaine de partenariats pour constituer une véritable plateforme sur l'emploi, co-animée par la bibliothèque et des organismes tels que Pôle emploi, le Cnam, le Cned, le Greta ou encore l'Onisep.

Ce modèle de partenariat s'est concrétisé avec succès dans le cas du *Kulturhus* hollandais, espace multifonctionnel qui, dans le cadre d'un territoire rural, offre un ensemble de services réunis autour de la bibliothèque, aussi divers que des « *services de mairie, accueil des réfugiés, cafétéria, école de musique et de danse, office du tourisme*⁶⁵ ». La diversité des services offerts se conjugue avec la volonté d'attirer des publics variés en faisant de la bibliothèque un lieu dans lequel chacun puisse trouver sa place. Un avenir prometteur semble ainsi être assuré aux bibliothèques nord-américaines « *fortement connectées à leurs communautés*⁶⁶ ».

En France, pays aux sensibilités différentes, des initiatives liées à certains groupes sociaux se développent, à l'instar du Centre de ressources sur le genre de la Bibliothèque municipale de Lyon, qui rassemble « *un ensemble documentaire ciblé sur les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle*⁶⁷ », dans une démarche impulsée par la volonté de lutter contre l'exclusion en inscrivant ce projet dans un lieu public emblématique et largement fréquenté. L'avenir des bibliothèques dépasse largement le seul domaine de la culture et des loisirs, il devient « *multisectoriel* » et se mêle « *aussi bien aux politiques [...] éducatives, sociales, municipales qu'aux*

55. Nafiz Zaman Shuva, « Bibliothèques au Bangladesh : font-elles face aux dernières évolutions ? », *BBF*, 2011, n° 6, p. 53-57.

En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0053-006>

56. Pascale Krémer, « Ma médiathèque mute », *Le Monde*, 21 janvier 2012.

57. *Ibid.*

58. Véronique Heurtematte, « États-Unis. Les bibliothèques restent une valeur sûre », *Livres Hebdo*, n° 861, 15 avril 2011.

59. « L'impact des bibliothèques en temps de crise et de numérique », *Bloc-notes de Jean-Michel Salaün*, publié le 14 février 2011 : <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2011/02/14/L-impact-des-biblioth%C3%A8ques-en-temps-de-crise-et-de-num%C3%A9rique>

60. « 100 façons de protéger l'environnement » : <http://chimistes-environnement.over-blog.com/article-100-facons-de-protoger-l-environnement-60229025.html>

61. Loi n° 2006-961 du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information. Disponible sur : www.legifrance.gouv.fr

62. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*, Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques 2009-022, décembre 2009, p. 1. En ligne : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf

63. *Bloc-notes de Jean-Michel Salaün*, art. cité ; Ruth A. Wooden, « The future of public libraries in an Internet age », *National Civic Review*, 2006, vol. 95, n° 4, p. 3-7.

64. Pascale Krémer, art. cité.

65. Aïcha Rahal et Amandine Jacquet, « Les "kulturhus", modèle transposable ? », *Livres Hebdo*, n° 806, 29 janvier 2010.

66. Interview de Thomas Frey sur le site de l'American Libraries Association : <http://americanlibrariesmagazine.org/columns/newsmaker/future-libraries-interview-thomas-frey>

67. www.bm-lyon.fr/lepointg

politiques urbaines et mêmes aux politiques d'image⁶⁸».

L'avenir du lieu bibliothèque

Ce n'est pas uniquement l'institution et sa fonction documentaire, culturelle et sociale qui a de l'avenir, mais également la bibliothèque en tant qu'édifice, lieu physique au cœur de la cité, fréquenté par des usagers.

De nombreuses constructions récentes

On n'a jamais autant construit de bibliothèques à travers le monde que depuis ces vingt dernières années. Michel Melot le souligne à juste titre : « L'époque qui a inventé Internet » a également vu, entre autres, la construction de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la reconstruction de la British Library. Ces constructions ont d'ailleurs tendance à « s'hypertrophier » depuis la fin du xx^e siècle⁶⁹. En France comme ailleurs, les investissements se sont multipliés. Chaque année, dans le cadre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation, le ministère de la Culture et de la Communication contribue à hauteur d'environ 80 millions d'euros à la construction de bibliothèques. Depuis la mise en place de ce dispositif, 2,5 millions de mètres carrés de bibliothèque ont été construits. Côté enseignement supérieur, ce sont 350 millions d'euros qui ont été engagés par l'État pour 33 opérations de réhabilitation ou de construction de bibliothèques universitaires depuis 2007.

À l'occasion de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale de Stuttgart en octobre 2011, la presse locale relate ce même constat, s'en servant même d'argument pour justifier la longévité du lieu « bibliothèque » :

68. Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2002, p. 43.
69. Michel Melot (dir.), *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Éd. du Cercle de la librairie, 1996, p. 8.

si les bibliothèques devaient, dans un avenir proche, devenir superflues, la municipalité ne se serait pas risquée à un investissement de 80 millions d'euros⁷⁰. Effectivement, et d'autant plus en période de restrictions budgétaires, aucune collectivité n'oserait de telles dépenses sans en inscrire le fruit dans un futur pérenne.

Le besoin d'espaces

Alors, si « la bibliothèque est aujourd'hui partout, à portée de doigt sur un clavier⁷¹ », à quoi bon continuer à en construire ?

Tout d'abord, parce qu'il y aura des bibliothèques tant qu'il y aura des usagers pour les fréquenter. La célèbre file d'attente devant la Bibliothèque publique d'information (BPI), pouvant parfois durer jusqu'à deux heures, témoigne de la forte demande des usagers parisiens⁷² à bénéficier d'un lieu pour lire, se documenter, travailler, échanger. Il en est de même dans les bibliothèques universitaires : bien qu'un grand nombre d'entre elles proposent aujourd'hui des accès à distance à leurs ressources électroniques, leurs salles de lecture n'en sont pas pour autant désertées : en 2008, elles ont accueilli plus de 1150 000 lecteurs pour près de 59 millions d'entrées, offrant 123 500 places assises⁷³. Quant aux bibliothèques municipales, elles demeurent en France l'établissement culturel le plus fréquenté, avec un taux d'inscription d'environ 18 % de la population⁷⁴. Ces chiffres peuvent être bien plus significatifs, comme par exemple aux États-Unis, où environ 60 % de la population déclare

70. Article sur *tagblatt.de* : www.tagblatt.de/Home/nachrichten/ueberregional/stuttgart-ueberregionale-nachrichten_artikel,-Neue-Informationenquellen-bedeutet-nicht-das-Ende-der-Bibliotheken-_arid,144968.html

71. Michel Melot, *op. cit.*, p. 7.

72. « BPI : la file d'attente en question », *Livres Hebdo*, 26 avril 2007. En ligne : www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=679

73. <https://www.sup.adc.education.fr/asibu>

74. Ministère de la Culture et de la Communication, *Statistiques de la culture : chiffres clés 2011*, La Documentation française, 2011. En ligne : www2.culture.gouv.fr/culture/deps/chiffres-cles2011/08-bibliothèques-2011.pdf

fréquenter une bibliothèque et 78 % pensent qu'elles sont importantes et que leur disparition affecterait la vie sociale⁷⁵. La relation étroite entre offre et demande sert la cause de la bibliothèque.

La bibliothèque, un lieu de sociabilité

La dématérialisation des collections ne fait donc en rien fléchir le besoin d'espace. C'est peut-être même là le « paradoxe » d'internet : s'il nous connecte aux autres, il nous coupe simultanément d'une sociabilité physique. La bibliothèque dispose alors d'une force, celle d'avoir la capacité de créer et d'offrir un lieu physique, capable de répondre à « une nécessité : celle d'utiliser l'information de façon partagée⁷⁶ ».

La bibliothèque est donc également un espace de sociabilité. C'est ainsi que la conçoit Ingrid Bussmann, directrice de la bibliothèque de Stuttgart, comme un lieu entre tradition et innovation, « un lieu fait par des hommes pour des hommes », pour répondre à leur besoin de rencontre⁷⁷. C'est bien en ce sens que se développe une bibliothèque de type troisième lieu, un lieu qui ne soit ni le domicile ni le lieu de travail et qui serait « dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle⁷⁸ ». La bibliothèque constitue ainsi un lieu d'habités, un lieu « d'œcuménisme social » ayant un « ancrage physique fort⁷⁹ ». L'architecture prend donc de plus en plus en compte les usagers et leurs pratiques, avec comme point fort l'émergence d'une idée de rassemblement dans le confort⁸⁰. L'agencement

75. Ruth A. Wooden, art. cité.

76. Lluís M. Anglada I de Ferrer, art. cité.

77. Art. cité de *tagblatt.de*

78. Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels », *BBF*, 2010, n° 4, p. 57-63. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

79. *Ibid.*

80. http://articles.cnn.com/2009-09-04/tech/future.library.technology_1_metropolitan-library-librarians-books?s=PM:TECH



des espaces est repensé ; en prenant davantage en considération les différents usages possibles dans l'enceinte de la bibliothèque, les bâtiments les plus récents cherchent à satisfaire les différents publics et leurs multiples pratiques. L'homme est un animal social, il cherche à échanger, côtoyer, partager. La bibliothèque, lorsqu'elle combine information, culture, esthétique, confort et modernité, besoin personnel ou partagé, le tout en un dosage subtil et sans prétention, lui offre cette possibilité.

La bibliothèque, un projet urbain

De plus, « il n'est d'équipement qui ne soit pensé en termes de développement urbain⁸¹ ». Ainsi, un projet de

bibliothèque ne nourrit pas uniquement sa propre ambition. Il est le plus souvent lié au développement d'un quartier, s'inscrit non seulement dans un territoire mais aussi dans le cadre d'une politique sociale et urbaine. Pour Anne-Marie Bertrand, « la bibliothèque comme enjeu urbain, au cœur d'un projet d'urbanisme, est une figure aujourd'hui reconnue par les acteurs publics⁸² ». L'exemple du choix de l'implantation de la BnF est des plus probants. Le quartier de Tolbiac, ancienne petite zone industrielle excentrée, s'est depuis amplement développé pour accueillir non seulement d'autres bibliothèques (la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, les Grands Moulins), mais également un complexe de cinéma, des commerces, contribuant ainsi à la redynamisation de ce quartier.

Dans une autre mesure, la bibliothèque Marguerite Duras, dans le 20^e arrondissement de Paris, s'est

également inscrite dans un projet urbain : l'Atelier Castro Denissof a conçu tout un ensemble, non seulement la médiathèque, mais aussi un hôtel et des logements, et c'est ce tout qui produit du sens au niveau urbain. Autre opportunité foncière, la réutilisation de bâtiments existants offre souvent à la population l'occasion de s'approprier différemment un lieu, témoin de l'histoire de la ville ou d'un quartier. À Marcq-en-Barœul, la bibliothèque est installée dans une ancienne corderie. En réhabilitant ce site industriel, la ville marque sa volonté de préserver son patrimoine (des générations d'habitants y ont travaillé pendant un siècle et demi) et de « faire de ses lieux de mémoire des équipements au service de la population⁸³ ». La bibliothèque est donc au cœur de la cité.

81. André-Pierre Syren, « Bibliothèques et architectes : les bibliothèques dans *L'Architecture d'aujourd'hui* », *BBF*, 2007, n° 1, p. 34-41. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0034-006>

82. Anne-Marie Bertrand, *op. cit.*, p. 43.

83. www.marcq-en-baroeul.org/index.php?option=com_content&task=view&id=223&Itemid=791

La bibliothèque, un projet architectural

Enfin et surtout, si tant de bibliothèques ont vu le jour ces dernières années, c'est en raison de l'importance symbolique de leur architecture, de la visibilité et de l'impact politique qui en découlent. Ainsi, Anne-Marie Bertrand explique que ce qui profite à la bibliothèque profite aussi à la ville et donc à ses élus : « *La bibliothèque (ou du moins sa construction) est mobilisée dans la politique d'image de la ville et le recours à des architectes médiatiques est désormais répandu*⁸⁴. » En effet, de grands noms de l'architecture ont signé de nombreux ouvrages ; citons, parmi les récents projets, Zaha Hadid pour la bibliothèque départementale de l'Hérault, Rem Koolhaas pour la bibliothèque de Caen. L'équerre d'argent, prix d'architecture attribué chaque année, a récompensé à plusieurs reprises un architecte pour une construction de bibliothèque, notamment Pierre du Besset et Dominique Lyon pour la BMVR⁸⁵ de Troyes, et Pascale Guédot pour la médiathèque intercommunale d'Oloron-Sainte-Marie.

André-Pierre Syren renchérit en ce sens : « *Plus on construit des bâtiments aux formes originales, plus les établissements acquièrent une visibilité dont la controverse augmente parfois l'impact*⁸⁶. » L'édifice de la bibliothèque a donc une dimension politique, et sa valeur symbolique accroît son retentissement non seulement politique mais aussi culturel et identitaire : « *Tout le monde y gagne, la bibliothèque, la ville, les usagers, les élus et les bibliothécaires*⁸⁷. » La bibliothèque érigée au cœur de la cité est donc à la fois service et symbole, et elle contribue au rayonnement et au prestige de la ville.

L'architecture ne se limite pas à une organisation fonctionnelle ou esthétique. Elle dispose comme tout art d'une forte symbolique et octroie de ce fait une tout autre ampleur à la bibliothèque : elle induit sa force et sa dynamique. L'incarnation d'une biblio-

thèque en un édifice lui procure à la fois une puissance physique et une dimension symbolique. Norman Foster considère qu'une des principales fonctions de la bibliothèque est « *sa propension à créer un endroit où l'on se sent bien, à exercer une attraction au sens presque religieux*⁸⁸ », et que « *l'édifice fournit une synergie unique à laquelle on ne peut pas accéder à distance*⁸⁹ ». Dominique Perrault n'a-t-il pas conçu la BnF comme un lieu de déambulation, propice à la méditation ?

Enfin, la preuve ultime de la nécessité d'une représentation physique de la bibliothèque repose sans doute dans les nombreuses constructions de bibliothèques nationales. Les pays qui ont connu des tragédies, des conflits, ou qui ont lutté pour leur indépendance, s'appliquent, le plus souvent rapidement, à construire ou reconstruire leur bibliothèque nationale. Ce fut le cas de l'Algérie ou de la Croatie, mais aussi d'un pays beaucoup plus démuné comme le Togo. La bibliothèque nationale témoigne « *d'une volonté d'affirmation d'une identité culturelle et, pourrait-on dire, de dignité nationale*⁹⁰ » qui lui confèrent toute sa légitimité et sa raison d'exister.

Conclusion

Les bibliothèques disposent donc de ressources et peuvent s'en aller au loin. Face à une éventuelle menace, « *la bibliothèque [...] développe des défenses*⁹¹ » : elle bouge, évolue, en offrant de nouveaux services, de nouveaux bâtiments, de nouvelles fonctionnalités. La bibliothèque bouge y compris au sens propre du terme : la BnF « *avance à la vitesse de 7 km linéaires par an*⁹² ». Difficile de freiner,

voire de stopper ce perpétuel mouvement. Quand bien même l'on s'y risquerait, on peut s'attendre à des forces de résistance. La population anglaise a riposté aux récentes annonces de fermeture de bibliothèques. À Oxford, la proposition visant à fermer une partie des bibliothèques a conduit à une « *réelle mobilisation d'envergure d'une grande partie de la société civile*⁹³ ». Des volontaires ont accepté de tenir les bibliothèques, de servir le public, d'équiper les livres⁹⁴. Alain Duperrier, directeur de la bibliothèque départementale de prêt de la Gironde, nous le rappelait au dernier Salon du livre de Paris : « *Il est difficile de faire disparaître une bibliothèque.* » ●

Mars 2012

84. Anne-Marie Bertrand, *op. cit.*, p. 44.

85. Bibliothèque municipale à vocation régionale.

86. André-Pierre Syren, art. cité.

87. Anne-Marie Bertrand, *op. cit.*

88. Norman Foster, « La bibliothèque, bâtiment technique ou machine mnémotechnique ? », dans *Les grandes bibliothèques de l'avenir*, actes du colloque international des Vaux-de-Cernay, 25-26 juin 1991, Paris, La Documentation française, 1992, p. 219, cité par Michel Melot, *Nouvelles Alexandries*, *op. cit.*, p. 42.

89. Norman Foster, *op. cit.*, cité par Michel Melot, *op. cit.*, p. 38.

90. Michel Melot, *op. cit.*, p. 32.

91. Michel Melot, *op. cit.*, p. 38.

92. Michel Melot, *op. cit.*, p. 42.

93. www.dcbzoborivian.fr/spip.php?article65

94. www.franceinter.fr/emission-allo-l-europe-la-fin-des-bibliotheques-publiques